



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DU CAP-ROUGE

6ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 19 septembre 2017, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Sylvie Roy	Vice-présidente
M ^{me} Rita Veilleux	Trésorière
M ^{me} Denyse Dumas	Secrétaire
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Jacki Dallaire	Administrateur
M. Louis Martin	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M ^{me} Diane Lepage	Administratrice
M. Martin Blanchette	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

6 citoyens présents

6ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi, 19 septembre 2017, 19 h
Centre communautaire de Cap-Rouge
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

PROJET D'ORDRE DU JOUR

17-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-06-02	Nomination d'un président d'assemblée	19 h 02
17-06-03	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
17-06-04	Adoption du procès-verbal du 20 juin 2017	19 h 10
17-06-05	Suivis du procès-verbal du 20 juin 2017	19 h 15
17-06-06	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
17-06-07	Période de questions et commentaires réservée au public - <i>Herbe à poux</i> - <i>Déneigement des rues Rebecca et Onésime-Voyer</i> - <i>Autres questions, commentaires</i>	19 h 40
17-06-08	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none">• Information et communication• Les comités<ul style="list-style-type: none">- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière<ul style="list-style-type: none">- Retour sur l'activité Remue-méninges du 17 juin 2017- Le Livre d'or- Comité de liaison Anacolor- Sécurité- Table de concertation vélo- Environnement et protection de la nature• Trésorerie	19 h 55
17-06-09	Divers	20 h 30
17-06-10	Levée de l'assemblée	20 h 40

17-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h 05.

17-06-02 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

En l'absence de M. Roch Maltais, M. Louis Martin est nommé président d'assemblée avec l'approbation de tous. Il souhaite la bienvenue à tous les participants.

17-06-03 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin passe en revue les sujets à l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

Résolution CQCR-17-CA-44

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M^{me} Rita Veilleux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-06-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2017

Le nom de M. Rémy Normand sera retiré des absences puisqu'il n'est pas conseiller municipal officiel du conseil de quartier.

Résolution CQCR-17-CA-45

Sur proposition de M^{me} Sylvie Roy, appuyée par M. Jacki Dallaire, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 juin 2017 avec la correction susmentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-06-05 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2017

Parc-O-Bus Legendre : On confirme que le parc de stationnement est officiellement ouvert.

Critères relatifs à la construction de trottoirs : M^{me} Priscilla Lafond a fait parvenir par courriel aux administrateurs la liste des critères et autres informations en regard de la construction de trottoirs.

Aménagement du parc Chaudière : M^{me} Anne Corriveau informe que des travaux d'arpentage ont été faits ces derniers jours. Un appel d'offres sera lancé bientôt pour la construction du bâtiment de service.

Mobilité durable : Le mémoire du conseil de quartier a été déposé le 8 août dernier. Des copies papier du mémoire ont été offertes aux citoyens présents. On peut aussi consulter ce mémoire sur le site Web de la ville. Par ailleurs, M^{me} Anne Corriveau informe que plus de 11 000 citoyens ont répondu au sondage en ligne.

Dossier Anacolor : Le 21 juin 2017, M. Roch Maltais a envoyé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) la résolution adoptée le 30 mai 2017 concernant l'appui du conseil de quartier pour maintenir la confidentialité des données sur les plaignants.

Schéma d'aménagement et de développement révisé : Le mémoire préparé par le conseil de quartier a été déposé le 22 août 2017. Des copies papier du mémoire ont été offertes aux citoyens présents. On peut consulter ce mémoire sur le site Web de la ville.

RTC : Du 29 août au 9 septembre 2017, le Réseau de transport en commun s'est rendu dans les six arrondissements pour présenter sa vision du réseau de l'avenir et obtenir les commentaires de la population. La clôture de l'exercice de consultation s'est terminé avec le Sommet international sur la mobilité urbaine les 11 et 12 septembre 2017. Deux administratrices du conseil ont assisté à ces séances d'information et de consultation et en ont profité pour poser des questions sur les parcours proposés dans le quartier du Cap-Rouge. Un retour sera fait sur ces séances d'information lors d'une assemblée ultérieure. Les citoyens sont invités à aller sur le site rtcquebec.ca/NouveauReseau. Ils y trouveront de l'information générale et, en sélectionnant l'onglet de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, ils pourront constater les modifications et ajouts de parcours envisagés par le RTC au sein de leur arrondissement.

Programme de plantation d'arbres d'alignement : Ce programme de la Ville existe toujours. Le fournisseur d'arbres assure une garantie d'un an sur la survie de l'arbre. Des informations sont disponibles sur le site Web de la ville.

Sécurité des piétons face au parc nautique : En réponse à la résolution CQCR-17-CA-20 adoptée le 21 mars 2017 demandant à l'arrondissement de mettre en place des mesures pour améliorer la sécurité des piétons traversant au bas de la rue Saint-Félix, le Bureau du transport de l'arrondissement nous informait en juin 2017 de son intention d'effectuer un comptage des piétons et une analyse de leur comportement à l'endroit jugé problématique. Il s'engageait aussi à élaborer en fonction des observations faites, des mesures préventives si nécessaire. Un membre du conseil demande quels ont été les résultats de cette démarche. M^{me} Priscilla Lafond s'engage à faire le suivi de cette demande.

17-06-06

PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Développement Le Genre : M^{me} Anne Corriveau mentionne qu'une soirée d'information concernant le plan de circulation du secteur de l'avenue Le Genre se tiendra le lundi 25 septembre 2017, à 19 h, au Centre communautaire de Cap-Rouge. Compte tenu d'importants travaux à venir dans ce secteur, les citoyens pourront adresser leur demande de renseignements aux représentants de la Ville.

M^{me} Priscilla Lafond ajoute qu'une affiche sera distribuée aux résidences du secteur de l'avenue Le Gendre (environ 3 000 personnes concernées).

Concours *Rêvons nos rivières* : M. Rémy Normand, président de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge présent dans la salle, nous informe que M^{me} Julie Lemieux a fait l'annonce cet après-midi, des trois lauréats retenus. Il souligne que ce sont de belles idées inspirantes et réalisables. Les citoyens sont invités à aller consulter le site *Rêvons nos rivières* pour visualiser les plans des projets que proposent les trois gagnants, notamment pour la rivière du Cap Rouge.

Pour plus de détails, on peut consulter le site Web de la ville.

17-06-07

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES RÉSERVÉE AU PUBLIC

Herbe à poux : Une citoyenne déplore que l'herbe à poux soit présente à plusieurs endroits dans le quartier (trottoirs, parcs, écoles, terrains de tennis, ...). Elle dit avoir appelé plusieurs fois l'administration de la ville, question de santé publique, mais la plante prolifère toujours. Elle se demande si un règlement à ce sujet existe toujours à la Ville? Y a-t-il eu ou y aura-t-il une campagne de prévention? M^{me} Priscilla Lafond prend note de la demande. En attendant des informations, on invite la citoyenne à continuer de signaler la situation au 311.

Déneigement des rues Rébecca et Onésime-Voyer : Une citoyenne se plaint que la rue Rébecca est mal déneigée en hiver de sorte que des gros remblais bloquent le passage des voitures. Le déneigement n'est vraiment pas adéquat. De plus, cette citoyenne déplore qu'il y ait absence de trottoir entre les rues Joseph-B.-Forsyth et de la Promenade-des-Sœurs sur Onésime-Voyer. Faute d'avoir un trottoir, elle suggère comme solution que soit déneigée la piste cyclable sur cette portion de rue sur Onésime-Voyer. Un membre mentionne que le conseil et d'autres citoyens ont également formulé cette demande au cours des deux dernières années. M^{me} Priscilla Lafond rappelle que cette piste cyclable devient une piste de ski de fond l'hiver mais elle fera un suivi en ce qui concerne la rue Rébecca.

Rue de la Remontée : Une citoyenne manifeste à nouveau son mécontentement suite à la pose d'un panneau ARRÊT sur la rue de la Remontée, à l'intersection de la rue Coin-Joli. Elle se dit très déçue que les résidents de la rue n'aient pas été consultés à ce sujet et anticipe des problèmes de freinage en hiver en raison de la pente prononcée.

M^{me} Priscilla Lafond rappelle qu'un suivi sera assuré pendant la période hivernale pour vérifier l'entretien de la chaussée. Elle invite la dame ainsi que ses voisins à communiquer de nouveau avec le technicien à la circulation et au transport qui a déjà répondu à la requérante et qui pourra lui fournir d'autres informations s'il y a lieu. De plus, elle leur recommande de noter leurs observations, plus particulièrement cet hiver.

Limite de vitesse aux abords de l'école Madeleine-Bergeron : Par l'intermédiaire d'un membre du conseil de quartier, un résident de la rue Pamphile-Le May demande si la limite de vitesse sera ramenée à 30 km/h compte tenu de la réouverture de cette école. Le citoyen est invité à faire cette demande au 311 de la ville de Québec.

Anacolor : Un membre du Regroupement citoyen pour la qualité de l'air de Cap-Rouge communique quelques informations sur le dossier.

- Le Directeur général des élections (DGE) a permis au Regroupement d'intervenir dans la campagne électorale provinciale en cours, en tant qu'intervenant particulier, sous réserve de faire preuve de neutralité. A cet effet, le Regroupement pourra rencontrer les candidats se présentant dans Louis-Hébert en vue des élections du 2 octobre prochain. Les 10 partis seront rencontrés d'ici là.
- La Cour supérieure a statué qu'il pouvait y avoir poursuite de la démarche de citoyens qui ont demandé une injonction pour forcer Anacolor à limiter ses émissions même si le Tribunal administratif du Québec (TAQ) se penche également sur le dossier.
- La dernière rencontre du Comité liaison a eu lieu en avril dernier. On ne connaît pas la date d'une prochaine rencontre. Le mandat du lobbyiste n'a pas été renouvelé par Anacolor. On se questionne sur l'avenir de ce comité.
- Le Regroupement a appris que l'entreprise Anacolor avait refusé au MDDELCC l'accès à ses lieux pour un échantillonnage.
- Le MDDELCC a bien reçu la résolution du conseil de quartier concernant l'appui pour maintenir la confidentialité des données sur les plaignants au MDDELCC et à la Ville.

Concours *Rêvons nos rivières* : Une citoyenne critique les résultats du concours affirmant qu'il serait mieux d'investir l'argent prévu (10 millions) dans des projets tels que l'assainissement de la rivière du Cap Rouge et le retour de l'école de voile au parc nautique plutôt que dans les projets d'aménagement retenus à ce concours.

M. Rémy Normand, présent dans l'assistance, explique que les projets proposés spécifiquement pour une rivière ne seront pas nécessairement appliqués tel quel mais que la Ville va s'en inspirer : les idées proposées pour d'autres rivières pourraient aussi être source d'inspiration pour le bénéfice de la rivière du Cap Rouge.

17-06-08

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

▪ Information et communication

Démission de M^{me} Diane Lepage : M^{me} Lepage a signifié sa démission au sein du conseil de quartier.

Formation pour les nouveaux membres d'un conseil de quartier : Une formation aura lieu le lundi, 25 septembre prochain en soirée.

Campagne de sécurité autour des écoles : Une campagne de sécurité est en préparation par la Ville.

Budget de fonctionnement : M^{me} Priscilla Lafond remet un chèque de 1 500 \$ pour renflouer le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

▪ **Les comités**

- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière : À l'aide d'un support PowerPoint, M. Louis Martin présente le résumé des 10 thèmes ayant été le plus discutés lors de la rencontre de remue-méninges du 17 juin dernier. Il précise que ce résumé sera présenté le 4 octobre au conseil d'arrondissement et que l'ensemble des commentaires sera acheminé à la directrice de l'arrondissement, et ce, dans l'attente de recevoir incessamment une invitation en vue d'obtenir la collaboration de la Ville pour l'élaboration d'un plan d'action pour la revitalisation du boulevard de la Chaudière.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée.

Résolution CQCR-17-CA-46

Objet : Remue-méninges du 17 juin 2017 – Plan d'action/Revitalisation du boulevard de la Chaudière

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Pierre Gagnon, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de quartier transmette par lettre de sa vice-présidente adressée à la directrice de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge le document « Notes par thèmes du remue-méninges du 17 juin 2017 » contenant les réflexions et commentaires des participants à cette activité, lequel est soumis dans l'attente d'être invités incessamment par les autorités de l'Arrondissement pour discuter du contenu de ces notes et participer étroitement à l'élaboration d'un plan d'action pour la revitalisation du boulevard de la Chaudière. Également, le conseil de quartier préparera un résumé des notes soumises et en transmettra copie aux membres du Conseil d'arrondissement pour son assemblée du 4 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Livre d'or : Deux candidatures ont été mentionnées comme étant dignes d'intérêt. Leurs dossiers seront examinés par le comité du Livre d'or, au retour de l'ensemble de ses membres.
- Comité de liaison Anacolor : Le dossier a été discuté précédemment.
- Sécurité : Une activité menée par le conseil de quartier est prévue autour de l'Halloween. M. Jacki Dallaire communiquera avec M^{me} Priscilla Lafond pour obtenir pancartes et dossards. Il serait utile qu'une fiche soit élaborée concernant cette activité et conservée au conseil de quartier pour consultation afin d'assurer le suivi au fil des ans.
- Table de concertation vélo : La prochaine réunion aura lieu le 2 octobre prochain. À la dernière rencontre, faute de temps, la question de la demande citoyenne pour une piste cyclable le long du fleuve entre le parc nautique et la plage Jacques-

Cartier n'a pu être discutée à cette table de concertation. Toutefois, les deux représentants des quartiers concernés se sont parlés et ont convenu de rappeler à leur président respectif leur engagement de se concerter sur la conduite à adopter concernant cette demande.

- Environnement et protection de la nature : Un membre constate qu'il y a beaucoup de poussière durant les travaux du développement Le Gendre. On l'invite à faire part de son observation à la réunion du 25 septembre prochain.

▪ **Trésorerie**

M^{me} Rita Veilleux informe d'un solde bancaire de 30 \$ en date du jour. Elle est heureuse de compter sur le renflouement du compte bancaire au montant de 1 500 \$.

Résolution CQCR-17-CA-47

Sur proposition de M^{me} Rita Veilleux, appuyée par M. Jacki Dallaire, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-06-09

DIVERS

Sentier de la plage Jacques-Cartier : Un membre demande ce qu'il advient de la reconstruction du sentier de la plage Jacques-Cartier, à l'endroit où la berge s'est affaissée il y a deux ans en raison des grandes marées. Il se demande qui est responsable des réparations? Comment se fait-il que ce soit si long? M^{me} Anne Corriveau répond que la Ville et le MDDELCC travaillent en collaboration et que des considérations environnementales ralentissent le processus.

17-06-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 25 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M^{me} Denyse Dumas, secrétaire et M^{me} Sylvie Roy, vice-présidente.

Signé _____

Denyse Dumas, secrétaire

Signé _____

Sylvie Roy, vice-présidente